

Information sur les travaux à Graslin (Cité Cambronne) 31 août 2020

Courriel : fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr Téléphone : 02 51 12 87 07



Ce bâtiment a un lourd passé en matière de travaux.

Il y a quelques années, des poussières provoquées par des changements de câbles électriques dans les combles avaient entraîné de sérieux soucis de santé pour des agents.

Suite à l'action locale des agents, avec le soutien de l'intersyndicale, des responsables de la DRFiP avaient organisé une réunion à la DRFiP44. Réunion qui avait été forte en émotion et en revendications, eu égard au stress causée par aussi la suspicion de présence d'amiante (sujet hautement sensible en Loire-Atlantique avec l'affaire du Tripode).

Si l'équipe de direction en place a depuis beaucoup changé, à **FO** nous n'avons pas oublié ces événements.

Nous avons d'ailleurs profité de cette réunion pour le rappeler et demander que tout soit mis en œuvre pour que cela ne se renouvelle pas.

A lire sur notre site, l'historique de ce bâtiment (voir les liens vers les comptes-rendus dans l'encadré au verso).

Nature des travaux

La finalité est de pouvoir installer des agents au 4^{ème} étage, vide d'occupant depuis plusieurs années, et de notamment rapprocher les équipes du Pôle Dépense (actuellement dispersé entre Graslin et Anne de Bretagne)

D'autres services devraient les rejoindre dans le futur mais la décision de savoir lesquels n'est à ce stade pas prise.

Une future nouvelle opération de déménagements à tiroirs doit permettre de vider Audubon pour le remettre aux Domaines (rappel : bâtiment lui aussi amianté!).

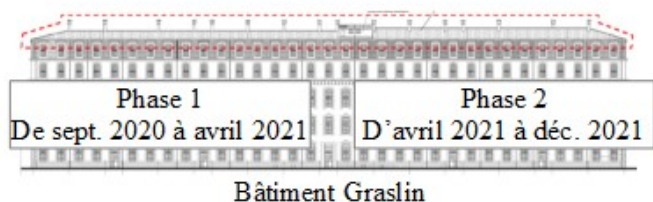
- ✗ Renforcement et réfection partielle de la charpente,
- ✗ Réfection complète des terrassons en zinc
- ✗ Sécurisation provisoires des façades (piquages ponctuels des enduits) - / voir p.2 information de « dernière minute ».

Ces travaux sont conjugués avec ceux du bâtiment de Rectorat (à droite en entrant dans la cité) avec la maîtrise d'ouvrage assurée par la DRFiP44 et l'antenne immobilière.

Planning des travaux

En février 2018, les travaux avaient été annoncés de novembre 2018 à décembre 2020.

Ils ne débuteront finalement que maintenant.



FO a demandé à ce que les rétroplannings soient mis en ligne et mis à jour régulièrement.

FO a également vivement insisté pour qu'une page dédiée à ces travaux soit ouverte sur le site Ulysse 44. Il n'est en effet pas concevable qu'une nouvelle fois,

les agents soient informés de l'évolution des travaux par radio DRFiP44. La Direction s'y est montrée favorable.



Évacuation des gravats

La question des tracas sonores déjà connus lors de précédents travaux a été posée. Selon l'architecte, les gravats n'étant cette fois pas évacués par « goulottes extérieures », le bruit devrait être moindre. ... si ce n'est celui de la sirène du monte-matériaux lors de sa proche arrivée du sol et ce, pour des raisons de sécurité.



De plus, le cheminement des personnels du bâtiment et des agents de la DRFiP devrait être complètement séparé (accès par échafaudage par exemple).

Concernant d'éventuelles poussières comme vécu précédemment, l'architecte a assuré qu'il n'y a pas de risques car que la dépose sera faire dans les règles de l'art de la réglementation.

Par ailleurs, les conduits de cheminée seront eux bouchés pour éviter que des matériaux ne tombent de manière intempestive dans les étages inférieurs

Communication aux agents

Des réunions vont être proposées aux agents, Salle Millot. Avec sa capacité de 20 agents environ pour chacune des 4 sessions, il est évident que tous les agents concernés par ce site ne pourront y assister.

Pour la DRFiP44, ce sont des représentants de chaque service qui devraient y assister.

Compte tenu du passé, et afin de ne pas créer de tensions inutiles pour ceux qui ont déjà connu les désagréments de cet immeuble, **FO** a demandé que d'autres sessions soient mises en place si la demande était importante. Accordé (avec certes un peu de réticence).



Une réunion de chantier hebdomadaire aura lieu (avec restitution sur le site Ulysse 44) à laquelle pourront être associés des encadrants dont le service est concerné.

Une visite sera organisée prochainement à laquelle les membres du CHST seront conviés.

Circulation dans les parkings

Les camions vont être appelés à croiser les nombreuses autres personnes présentes sur ce site :



- ✗ agents de la DRFiP44,
- ✗ personnes à mobilité réduite,
- ✗ personnels de ménage,
- ✗ redevables,
- ✗ convives de la restauration collective,
- ✗ livreurs, etc.).

Aux questions des organisations syndicales sur ces croisements, l'architecte nous a certifié qu'il ne devrait pas y avoir de difficultés. Les ouvriers du bâtiment sont selon lui, habitués à travailler dans des zones où le trafic routier est beaucoup plus important.

Il indique que les sept entreprises de travaux seraient appelées à venir sur la cité de manière « séquencée » et si besoin de manière décalée (tôt le matin par exemple). Espérons-le ! Mais l'architecte ne semblait pas savoir qu'à 7H15, de nombreux véhicules circulent déjà pour entrer sur le site.

N'hésitez pas à nous signaler tout incident.

Amiante

Ce sujet est forcément arrivé sur le tapis, d'autant que le rapport de repérage de matériaux contenant fait apparaître sa présence dans deux bureaux du 4^{ème} étage (peinture plâtre et placoplâtre). D'après n'y a pas de risque dans la mesure où il n'y aura pas d'intervention dans les parties amiantées.

FO a rappelé qu'il avait été convenu de considérer le bâtiment Graslin comme entièrement amiante-plafonds) dans la mesure où il en avait été découvert lors des précédents contrôles de manière très al



Dernière minute : interrogée par **FO** sur l'intitulé «*Sécurisation provisoires des façades (piquages ponctuels des enduits)* », la direction répond qu'était prévu à l'origine la reprise des façades ainsi que la réfection de la toiture sur la base du diagnostic et du chiffrage établis par l'antenne immobilière.

Un examen poussé réalisé, après sa nomination, par le maître d'œuvre et validé par l'antenne immobilière a conclu à la nécessité de reprendre la charpente de cet important bâtiment. Or cette opération n'était ni prévue ni budgétée initialement.

Dés lors, le traitement de ces faiblesses structurelles a été privilégié à enveloppe budgétaire constante ce qui a conduit corrélativement à différer la reprise de la façade.

Par ailleurs, selon la DRFiP44, il n'a pas été relevé de désordre dû à un manque d'étanchéité de la façade (ceux constatés au RDC -SPF ont été traités par drainage en 2019).

Le remplacement de toutes les évacuations d'eau pluviales sont, par ailleurs, prévus au titre du présent chantier.

La reprise des façades n'est pas perdue de vue mais nécessite la présentation d'un nouveau dossier à la direction centrale .



Historique des travaux dans le bâtiment Graslin



- [19 février 2018 : point sur les travaux à Graslin](#)
- [15 septembre 2017 : saisine de l'Inspection du Travail – Rapport et réponses de la DRFiP \(bâtiment Graslin\)](#)
- [10 juillet 2017 : le rapport de la DIRECCTE sur l'amiante à Graslin reste 18 jours sous le coude la directrice \(intersyndicale\)](#)
- [10 avril 2017 : point sur les travaux du bâtiment Graslin au CHSCT du 4 avril 2017](#)
- [13 mars 2017 : Graslin...ça craint ?](#)
- [9 mars 2017 : lettre ouverte de l'intersyndicale au directeur général](#)
- [21 novembre 2016 : Diagnostic Amiante du bâtiment Graslin](#)
- [6 octobre 2016 : Renforcement du plancher du 4ème étage du bâtiment Graslin – Cité Cambronne](#)
- [25 juillet 2016 : la DGFiP donne son accord pour un diagnostic global du bâtiment Graslin](#)
- [13 mai 2016 : relogement des agents de Lots-Cossé à Graslin \(en divers au CTL du 9 mai 2016\)](#)
- [10 mai 2016 : point sur la présence d'amiante à Graslin au CHSCT du 26 avril 2016](#)
- [18 avril 2016 : de l'amiante a été découverte dans de nouvelles zones \(planchers, poutres...\)](#)
- [15 avril 2011 : l'intersyndicale exige le désamiantage du bâtiment Graslin](#)
- [15 octobre 2010 : suspension du déménagement du service de la Dépense \(intersyndicale\)](#)